

10. Les services des professeurs sont GRATUITS pour toutes les fabriques dont le propriétaire ou le fabricant appartient à la Société d'Industrie laitière, ou pour toutes les fabriques au nom desquelles il a été payé une souscription à la Société (\$1.00).

20. Les frais de voyage des professeurs sont à la charge de ceux qui requièrent leurs services; il en est de même des frais de pension, pendant le séjour du professeur à la fabrique.

30. Les services des professeurs seront obtenus sur demande écrite adressée au secrétaire soussigné. Les demandes devront être faites d'ici au premier de juin prochain. Le choix du professeur étant laissé aux intéressés, la demande devra désigner celui des professeurs que l'on veut avoir.

L'enseignement ne sera pas commencé avant le premier juin prochain.

Le bureau de direction recommande à tous ceux qui entendent profiter des avantages qui leurs sont offerts, de faire leur demande de suite; les frais de voyage seront d'autant moins élevés qu'il y aura plus de fabriques sur la route du professeur.

Les patrons de fromageries et de beurrieres devront insister pour que leur fabricants consentent à recevoir la visite des professeurs qui signaleront, avec toute la discrétion possible, les défauts que leur expérience leur fera remarquer, et enseigneront les moyens de les éviter.

Le bureau de direction a de plus l'honneur de vous informer que le premier rapport annuel de la Société d'Industrie laitière sera livré au public dans une quinzaine de jours. Ce rapport contiendra entre autres choses: 1. La législation qui a trait à l'industrie laitière. 20. Le rapport des opérations de la société. 30. Deux conférences très importantes, l'une de M. S. M. Barré, sur la fabrication du beurre d'après le système centrifuge, et l'autre de M. J. B. Harris, professeur au service des sociétés laitières d'Ontario, sur la fabrication du fromage pour le marché anglais. 40. Des méthodes de tenue des livres pour les fabriques de beurre et de fromage.

Ce rapport serait déjà terminé, n'eût été l'incendie partiel de l'atelier où il est imprimé. Veuillez, s'il vous plaît, engager tous vos amis qui s'intéressent à l'industrie laitière à faire partie de notre société, afin que les efforts qui sont faits pour l'amélioration de la plus importante de nos industries aient les meilleurs résultats possibles. Tous ceux qui ont déjà payé \$1.00 au secrétaire sont membres de la société et ont droit à tous ses avantages d'ici au 23 novembre 1883.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. de L. TACHÉ.

Terrains qui conviennent aux arbres

L'Hon. M. G. Joly vient de communiquer au *Courrier du Canada*, à ce sujet, les renseignements suivants:

10. *Terrains riches, profonds et meubles.*—C'est le terrain qu'il faut au Noyer noir, au Noyer tendre (celui que l'on rencontre dans nos campagnes) au Chêne et à l'Orme.

20. *Terrains présentant les mêmes qualités à un degré inférieur.*—Si vous avez de ces terrains mettez y l'Érable à sucre, la Plaine, l'Érable à Giguère, le Bois blanc, (Tilleul), le Mérisier.

Inutile de dire que c'est au pis-allez! Ces arbres pousseront beaucoup mieux dans les terrains de première qualité comme pour le Noyer, etc., etc.

30. *Terres froides, (où l'érable ne réussit pas.)*—Là réussira bien le Frêne et ses différentes espèces.

40. *Terres humides mais pas compactes,*—comme dans les savanes: Ce terrain convient à l'épinette rouge ou tamarac.

5. *Terres sablonneuses.*—Le Pin, l'Épinette blanche, le Sapin y réussiront. Inutile de dire qu'ici encore la richesse du sol favorise beaucoup la croissance.

L'agriculture et la propriété.

L'expérience fait voir que ce qui est non-seulement en commun, mais encore sans propriété légitime et incommutable, est négligé et à l'abandon.—BOSSUET.

Si nous abandonnions nos enfants que deviendraient-ils? Leur mère elle-même ne réclame-t-elle pas notre appui?

C'est pour faire contre poids à la faiblesse de la femme et des enfants, que Dieu nous a mis au fond de l'âme ce sentiment par suite duquel leurs besoins nous deviennent personnels; car à moins d'une dépravation qui fait horreur, tant elle est contre nature, ils nous affectent autant que les nôtres. Nous travaillons donc avec plus d'ardeur peut-être pour notre famille que pour nous mêmes. La famille suit cet exemple du chef; c'est ainsi que tous travaillent en commun, vivent en commun.

Voilà la communauté naturelle. Elle est le fondement de l'agriculture.

Infinitement variée par le nombre, l'âge et la force de ceux dont elle se compose, cette communauté produit entre les hommes une évidente inégalité de besoins et de travail.

En admettant même que toutes les familles fussent égales, il n'y aurait pas entre elles possibilité d'un travail de même valeur, tant les hommes diffèrent entre eux de forces, de facultés, d'aptitudes.

Quant au fruit du travail, à part quelques cas fortuits, il est proportionnel au travail lui-même. L'un travaille beaucoup, il gagne beaucoup; l'autre travaille peu, son profit est faible. Dès lors par un sentiment invincible, nous voulons travailler personnellement, recueillir personnellement le fruit de nos peines, subvenir personnellement à nos besoins. Hors de la famille, hors de l'association religieuse qui se fonde sur un austère célibat et sur une mortification de tous les instants, constitue une famille exceptionnelle, nous repoussons le travail commun, le profit commun. Le fort ne peut consentir à travailler en commun avec le faible, l'intelligent avec l'idiot, le père de famille avec le célibataire.

Une union parfaite, sans aucun sentiment d'envie, serait la première condition nécessaire au soutien d'une communauté générale parmi les hommes. Cette union ne pourrait résulter elle-même que d'une participation égale de tous à la production et à la consommation communes.

Cette égalité suppose égalité de travail, égalité de besoins.

Voulons nous établir l'égalité de travail parmi les hommes? ne pouvant obliger le faible à en faire autant que le fort, c'est le fort qui ne fera pas plus que le faible. Voilà donc le travail réduit à sa moindre expression. Quant à l'égalité des besoins, il faut pour y arriver, supprimer la famille; car c'est elle qui produit dans nos besoins les plus grandes différences. Les enfants de chacun deviennent ceux de tous et sont élevés en commun. Mais pour que, dans cette éducation commune, une égalité nécessaire existe, comme en tout le reste, sans aucune préférence résultant du sentiment de la paternité, il faut éteindre ce sentiment jusque dans son principe par une disposition qui ne permette pas au père de reconnaître ses